

Document d'information

DEJEPS Développement de Projets, Territoires et Réseaux (DPTR)

(Programme prévisionnel sous réserve d'habilitation par la DRAJES PACA)

Titre de la formation et références

DEJEPS DPTR - Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - spécialité " animation socio-éducative ou culturelle " - mention "Développement de Projets, Territoires et Réseaux".

Diplôme enregistré au RNCP :

Code RNCP : 4900

Niveau de formation : 5 (ancien niv. III) - Savoirs étendus, spécialisés, factuels et théoriques

Code CPF : 242192

Code certif Info : 53982

Code NSF : 335 (animation touristique et culturelle)

Formacode : 440 67 (ANIMATION SOCIOCULTURELLE)

Code ROME : G1202 (- Animation d'activités culturelles ou ludiques) ; G1203 (Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents) et K1206 (Intervention socioculturelle)

Textes de référence :

- Arrêté du 20 novembre 2006 portant organisation du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "animation socio-éducative ou culturelle" délivré par le ministère chargé de la jeunesse et des sports
- Arrêté du 27 avril 2007 portant création de la mention « développement de projets, territoires et réseaux » du DE JEPS, spécialité animation socio-éducative ou culturelle

Public visé

Cette formation est ouverte aux professionnels de l'animation en poste, aux demandeurs d'emplois, ainsi qu'aux personnes en reconversion professionnelle qui souhaitent exercer des fonctions de coordination et acquérir de nouvelles compétences.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les modalités d'accès peuvent être aménagées après accord de la DRAJES. Les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.

Un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap doit être complété et renvoyé à la DRAJES PACA.

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur/animateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante : <http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>

Prérequis

Les exigences préalables ont pour but de vérifier les prérequis du candidat à suivre le cursus de formation DEJEPS Développement de projets, de territoires et de réseaux. Ces exigences sont les suivantes :

Le(la) candidat(e) doit :

- Avoir plus de 18 ans,
- Être titulaire du PSC1 ou équivalent,
- Satisfaire aux épreuves d'admissions

Et répondre à l'un des critères suivants :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation (par exemple, BPJEPS APT, BPJEPS LTP, ...)
- Ou être titulaire d'un diplôme de niveau III avec une expérience de 6 mois dans l'animation ou posséder 24 mois d'activités salariées ou bénévoles
- Ou attester d'un niveau de formation correspondant au niveau IV et pouvoir se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois
- Ou justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles soit 1600h

Conditions d'accès et délais

- Rendre le dossier d'inscription dûment rempli dans les délais imposés, cf. planning spécifique
- Disposer d'un financement : voir section correspondante
- Satisfaire aux tests propres à l'organisme de formation : Le candidat ayant satisfait aux exigences préalables détaillées ci-dessus doit passer des épreuves de sélection propres à l'organisme de formation.

Nature de l'épreuve	Modalités de passation	Groupes d'évaluateurs
Test écrit	Travail individuel sur la base d'un QCM et d'un sujet de composition (à partir d'une étude de cas) Durée : 2h00	Formateurs IMSAT
Entretien de motivation	Durée : 20 minutes	Formateurs IMSAT
Autre	A déterminer	

Equivalences

Les dispenses et équivalences sont définies dans les textes de références (voir section « références »)

Pour plus de renseignements, nous contacter.

Objectifs de la formation :

1/ Compétences attendues à l'issue de la formation :

Unité capitalisable 1 :

CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION

- Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel (*diagnostics de territoires, politiques publiques locales, réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés, réseaux professionnels et institutionnels locaux, ...*)
- Formaliser les éléments d'un projet d'action (*objectifs d'un projet d'action, démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics, mise en œuvre de démarches participatives, démarches d'évaluation, ...*)
- Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action (*gestion d'intervenants, management de collaborateurs, budget prévisionnel, financements d'un projet d'action, ...*)

Unité Capitalisable 2 :

COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

- Animer une équipe de travail (*recrutement de l'équipe, réunions, tutorat, ...*)
- Promouvoir les actions programmées (*démarches de communication, ...*)
- Gérer la logistique des programmes d'action (*contrôler le budget des actions programmées, gérer les partenaires financiers, planifier l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels, ...*)
- démarche qualité (*procédures de travail, bilan des actions réalisées, ...*)

Unité capitalisable 3

CONDUIRE DES DEMARCHES PEDAGOGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE SOCIO-EDUCATIVE

- Préparer ses interventions pédagogiques (*démarches éducatives, démarche d'éducation populaire, ...*)
- conduire des interventions pédagogiques (*apprentissages techniques, animations de groupes, ...*)
- encadrer un groupe dans le cadre de ses interventions pédagogiques (*sécurité des individus, intégrité physique et morale, dynamique de groupe*)

Unité Capitalisable 4

ANIMER EN SECURITE DANS LE CHAMP D'ACTIVITE

- Réaliser les gestes professionnels relatifs au champ d'activité (*adapter les activités aux potentiels des publics, maîtrise des comportements et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident, ...*)
- Anticiper les risques juridiques et techniques dans le champ d'activité (*respect des normes réglementaires, comportements à risque, ...*)

2/ Suites de parcours et les débouchés :

A l'issue de la formation, les titulaires exerceront l'activité suivante (liste non-exhaustive) : animateur-coordonnateur, animateur de réseau, coordonnateur d'activités, coordonnateur technique, responsable d'animation, agent de développement de la vie associative, responsable fédéral, éducateur sportif, animateur socio-éducatif, accompagnateur, adjoint de direction, coordonnateur de projet, etc.

Ces activités s'exercent notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du

secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire, etc.

Contenus de la formation :

Si les fonctions de direction sont par nature multiples et complexes, elles s'avèrent particulièrement singulières dans le champ de l'animation et des sports dans la mesure où :

- l'activité de ce champ est fondée sur des valeurs, principes et pratiques citoyennes parmi lesquelles l'éducation populaire, l'émancipation de la personne, la coopération entre les groupes sociaux, la solidarité, la justice, la cohésion sociale, la valorisation de l'engagement, le développement de la vie associative ... ;
- elle s'appuie naturellement sur des formes d'expertise croisées entre des registres d'ordre institutionnel, politique, économique, social, disciplinaire, technique ... ;
- elle s'inscrit dans un faisceau de relations et de réseaux de nature complexe qui nécessite des compétences visant à créer des synergies pour mieux inscrire l'activité de l'organisation dans ses territoires de référence ;
- les directeurs exercent leurs activités professionnelles sous l'autorité (la subordination juridique) d'un conseil d'administration, d'un président ou d'une personne déléguée à cet effet. Cette posture particulière vis-à-vis des élus avec lesquels il se situe dans une relation d'interdépendance impose des compétences particulières en termes de "gestion de relations avec une autorité élue".

Dans ce cadre, les modes d'intervention de ce professionnel s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable qu'il anime pour :

- préparer la prise de décision stratégique ;
- piloter le projet de développement d'une organisation ;
- diriger une organisation ;
- réaliser le bilan d'activité d'une organisation ;
- organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.

Nous avons structuré une organisation de formation modulaire basée sur les grandes thématiques du DEJEPS DPTR pour garantir une individualisation de parcours ; ainsi que sur l'adaptation à notre secteur d'intervention ; les thèmes dominants repérés sont ainsi :

- La gestion de projet
- Les outils informatiques et numériques
- La formation et techniques d'interventions
- Les conduites managériales
- Les techniques d'animation
- Les acquisitions transversales (communication, connaissances du fonctionnement des pratiquants, ...).

Moyens et méthodes pédagogiques :

Equipements et matériels :

- Nombreuses salles de cours chauffées et climatisées chacune équipée d'un tableau blanc et de nombreuses prises secteur. Des vidéoprojecteurs sont mis à disposition de l'ensemble de l'équipe de formation ainsi qu'une imprimante, copieur, scanner.
- Un centre de ressources avec une mise à disposition d'ouvrages plus ou moins spécialisés dans les thématiques du sport, du sport/santé, du sport/ performance, de la musculation et des techniques d'entraînement, de la réglementation, etc.
- Un espace dédié aux stagiaires pour qu'ils se restaurent. Cet espace est équipé de micro-ondes, de tables et de chaises.
- Un compte Office 365 par stagiaire et la suite Office associée (un espace dématérialisé TEAMS - application office 365 - dédié à chaque session)

Sur le plan pédagogique :

Les modalités pédagogiques sont élaborées au regard des textes réglementaires, de leur adaptation à notre contexte, des caractéristiques des publics concernés et des attentes des employeurs du secteur concerné.

Les contenus sont abordés en présentiel de différentes manières, reposant sur des méthodes actives et participatives en alternant cours théoriques et pratiques : mises en situation, jeux de rôle, études de cas, etc.

Nous souhaitons ainsi préserver l'attention des publics, hiérarchiser la progression des niveaux de compétence, proposer une formation en adéquation avec la pratique du terrain, développer la dimension réflexive au cœur de toutes les compétences professionnelles.

Ainsi nous utilisons

- La pédagogie par objectifs, visant à cibler les différentes capacités à atteindre par les stagiaires au niveau de leurs savoirs, savoir-faire, ... en fonction des capacités de chacun. Cette organisation peut être dérivée à des travaux en sous-groupe et va jusqu'à l'individualisation
- L'organisation modulaire massée permettant de regrouper des modules de formation sous forme de séquence-projet.

Qualité des intervenants

Nom, prénom	Domaines d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Paul LESOT • Odile GAUDEFFROY • Sonia ZELLAGUI • Laurène MARANCHE • Arnaud BLACHE • Antonin DENEIRE 	Formateurs méthodologie de projet dans une démarche d'éducation populaire
<ul style="list-style-type: none"> • Laurène MARANCHE • Hortense LENEVEU • Marc Antoine MOCHÉ • Nathalie CHAUVIN • Sylvie CHARBONNIER • Laetitia SINQUIN • Damien BEDOUIN 	Formateur coordinateur animateur

<ul style="list-style-type: none"> • Sonia ZELLAGUI • Alain ORTALI • Alexandre BAVEREY 	Formateur conception, production et animation
<ul style="list-style-type: none"> • Guénaël HENAFF • Denis LORENC • Mélanie BOURREL • Sydney M'ROIVILI • Alexandre BAVEREY 	Formateurs réglementation
<ul style="list-style-type: none"> • Sylvain ALBERTO 	Tutorat
<ul style="list-style-type: none"> • Sonia ZELLAGUI 	Coaching individualisé et projet professionnel

Durée de la formation et modalités d'organisation (ruban pédagogique)

1/ Lieu de la formation : IMSAT

Adresse Physique :
Campus de la grande Tourrache
Av. François Arago – ZI Toulon Est
83130 La Garde

Adresse Postale :
IMSAT
BP253
83078 Toulon Cedex 9

2/ Dates et volumes horaires

Date de début	04/12/2023
Date de fin	06/12/2024
Volume horaire total (OF + ALTERNANCE)	1864
Volume horaire en OF	707
Volume horaire en alternance	1157
Durée hebdomadaire	35 heures

3/ Nombre de stagiaires :

La formation est habilitée pour un effectif de 8 à 20 stagiaires.

4/ Organisation de la formation :

Formation présentielle

Par défaut, le.la stagiaire doit suivre l'intégralité des heures de formation programmées.

Cas des parcours partiels : suite aux épreuves de positionnement organisées par le centre de formation, le.la stagiaire peut bénéficier d'un aménagement de son parcours de formation.

Certains diplômes donnent droit à des équivalences et/ou dispenses d'épreuves.

Modalités de mise en œuvre de ces positionnements (protocoles, épreuves, dates) : nous contacter

Une semaine type (modulable selon les structures) :
(OF=Organisme de Formation IMSAT)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h
REPAS					
Après midi	13h – 17h	13h – 17h	13h – 17h	13h – 17h	13h – 17h
Soirée		Soutien individualisé		Soutien individualisé	

Planning de la formation intégrale : Sur demande

5/ Ruban Pédagogique et répartition modulaire :

- Conception, production et animation UC3
- Encadrement, accompagnement, réglementation UC4
- Encadrement, Accompagnement, Analyse et diagnostic, méthodologie de projet UC1
- Analyse de la demande ou identification d'un besoin territorial et conception du projet d'action UC1
- Cadrer le projet d'action : Planifier les différentes phases du projet UC1
- Déploiement du projet d'action UC1
- Suivi et formalisation du projet d'action UC1
- Participation école des champions logistique/Animation
- Encadrement, coordination UC2
- Préparation soutenance
- Accompagnement et individualisation du parcours
- Ajustement et finalisation du projet
- Individualisation des parcours en auto-formation assistée
- Bilans et entretiens individuels

6/ Individualisation de la formation :

A l'issue de la sélection, une information et des séquences individuelles de positionnement permettront de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long de la formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Les UC (Unités Capitalisables) peuvent être validées indépendamment les unes des autres ou sous forme de bloc de compétences

Modalité, suivi et évaluation de la formation

1/ Suivi des stagiaires :

- Un responsable de formation est désigné pour l'action de formation. De plus il y a un référent pédagogique par domaine. Ce référent évalue les acquisitions des stagiaires tout au long de leur formation.
- Un référent est également en charge du suivi de l'alternance.
- Un référent pédagogique est identifié pour chaque stagiaire.
- Evaluation au cours du parcours
- Livrables à fournir pour chaque étape du projet
- Coaching individualisé hebdomadaire
- Mesure de l'insertion professionnelle des sortants : Nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du Ministère des Sports et du label qualité
- Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires. Ces évaluations sont proposées à 2 reprises durant le cursus de formation (en milieu et en fin de formation)
- Préparation du stagiaire à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)
- Une assistante sociale est mise à disposition des stagiaires tout au long de leur cursus.

2/ Processus de certification :

Epreuve de certification des UC 1 et 2 :

Présentation de l'épreuve :

En vue de la certification, le candidat transmet à l'organisme de formation 3 semaines avant la date de certification un document écrit personnel de 20 pages, hors annexes, analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre d'un projet d'action dans le champ de la mention « développement de projets, de territoires et de réseaux », assorti de son évaluation. Ce document fait l'objet d'une présentation orale par le candidat pendant une durée de 20 minutes au maximum, suivie d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum, permettant aux évaluateurs de vérifier l'acquisition des compétences visées par les unités capitalisables (UC) 1 et 2 du Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « animation socioéducative et culturelle », mention « Développement de projets, de territoires et de réseau ».NB. Cette épreuve pourra être réalisée en distanciel.

Modalités de certification : La commission d'évaluation certificative valide ou non chaque UC dans sa globalité. Il n'est pas nécessaire que chaque OI de 1er et de 2nd niveau soit rempli pour valider l'UC. Si l'avis de la commission d'évaluation certificative n'est pas favorable, aucun OI ne sera conservé entre l'épreuve certificative initiale et le rattrapage. En cas d'avis défavorable à un ou plusieurs objectifs évalués, la décision sera obligatoirement commentée et justifiée.

Epreuve de certification des UC 3 et 4 :

Présentation de l'épreuve :

Le candidat réalise un document de 10 à 15 pages présentant le contexte, le choix de la démarche et des éléments de son déroulement. La mise en situation professionnelle est un temps d'intervention, d'une durée de 1h30 à 2h00, impliquant l'équipe, les bénévoles et/ou les partenaires du projet d'intervention, dans le cadre du projet institutionnel de la structure. A l'issue de cette conduite de réunion, le candidat se présente à un entretien d'une durée de 40 minutes maximum avec une commission d'évaluation DEJEPS qui a reçu, une semaine avant la mise en situation professionnelle, le dossier de présentation de la séance. Le candidat dispose de 20 minutes de présentation, puis il répond aux questionnements de la commission d'évaluation DEJEPS.NB. Cette épreuve pourra être réalisée en distanciel.

Modalités de certification :

La commission d'évaluation certificative valide ou non chaque UC dans sa globalité. Il n'est pas nécessaire que chaque OI de 1er et de 2nd niveau soit rempli pour valider l'UC. Si l'avis de la commission d'évaluation certificative n'est pas favorable, aucun OI ne sera conservé entre l'épreuve certificative initiale et le rattrapage. En cas d'avis défavorable à un ou plusieurs objectifs, la décision sera obligatoirement commentée et justifiée.

Coût de la formation

Aucun frais d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur contact@imsat.fr

Diplôme		DEJEPS Développement de Projets, Territoires, Réseaux
Moyens de financement possibles		Coût pour le stagiaire
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT
Pôle Emploi	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Région SUD	NON	/
CPF	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Financement personnel	OUI	5640 €* <i>*Tarif maximal modulable selon le volume horaire et l'expérience de chaque candidat.</i>

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et d'accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec :

- Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- Possibilité d'aménagement du planning en blinded digitale en fonction des contraintes et besoins
- Des infrastructures qualitatives
- Un réseau partenarial conséquent
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- Un dispositif gratuit de préparation et d'accompagnement à l'orientation et aux sélections

<http://www.imsat.co/prepasat/> - <http://www.imsat.co/sinscrire-a-des-tep-blancs/>

Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	Pourcentage
------------	--------------------------------------	-------------

Taux de satisfaction <i>Session(s) 2021/2022</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100 %
Taux d'abandon <i>Session(s) 2021/2022</i>	Nb abandons / nb entrants	34 %
Taux de rupture de contrat d'apprentissage <i>Session(s) 2021/2022</i>	Nb entrants / nb ruptures	30 %
Taux de réussite <i>Session(s) 2021/2022</i>	Nb de diplômés/ nb de candidats présentés aux certifications	Inconnu à ce jour
Taux de poursuite d'études <i>Session(s) 2020/2021</i>	A + 6 mois, nb de stagiaires en poursuite d'étude / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	0%
Taux d'insertion professionnelle <i>Session(s) 2020/2021</i>	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	83%

Renseignements complémentaires & Contacts

Vous souhaitez...

- ...Participer à l'une de nos réunions d'information collective
- ...Vous préparer aux tests de sélections
- ... Recevoir un dossier d'inscription
- ... Nous poser une question

Consulter www.imsat.co ou écrivez-vous sur contact@imsat.fr - 04 94 75 24 15

Date de mise à jour du présent document d'information : Novembre 2022